

Avis de constitution

SOCIETE « GARAGE COULIBALY MAMADOU » en abrégé « GCM SARL »

Siège Abidjan, Anyama, ANYAMA N'DOTRE AU  
NIVEAU DE LA NOUVELLE CASSE, Lot RV2240980800017,  
Ilot RV2240980800017

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 08/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GARAGE COULIBALY MAMADOU »

en abrégé « GCM SARL »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- Achat et vente de pièces détachées ;
- Réparations et maintenances de véhicules lourds et légers ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ANYAMA N'DOTRE AU  
NIVEAU DE LA NOUVELLE CASSE, Lot RV2240980800017,  
Ilot RV2240980800017

Dirigeant(s) M COULIBALY MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00683 du 19/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03347/GTCA/RC/2026 du 19/01/2026

